

LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

BEAULIEU

SUR OUDON



N° 4

JAN. 1993

LE MOT DU MAIRE

A l'occasion de cette nouvelle année 1993, j'ai l'honneur de vous présenter le bulletin municipal.

Bien qu'il soit un peu tard, il est de tradition d'échanger des souhaits, aussi, je vous présente avec le Conseil Municipal nos vœux de santé, bonheur et réussite.

De différents projets annoncés dans le précédent bulletin ont été réalisés (trottoirs rue de Bretagne - rénovation de la classe primaire).

D'autres travaux non prévus ont également été effectués pour des raisons d'opportunité :

- acquisition d'une maison 2 rue de Bretagne destinée à être transformée en logements locatifs confiés à l'Office des H.P.M. et dont la restauration débutera mi-février
- amélioration de l'éclairage public.

Pour l'année 1993, différents projets sont à l'étude : tel que la création d'un musée de la moisson en étroite collaboration avec le Comité des Fêtes, le réaménagement du centre bourg avec la participation du C.D.H.A.R. et des travaux d'amélioration de l'école maternelle.

Enfin, suite à la réunion des frères DENIER un effort particulier sera porté sur le fleurissement de notre village.

Espérant vivement que ces projets répondront à vos attentes, j'en terminerai en remerciant tous les membres actifs des associations qui participent au développement de notre commune.

Bonne Année.

E T A T - C I V I L

* Naissances

Hélène MEIGNAN Le Haut Sautecourt 17 Janvier

Florian MABILLE La Cogonnière 26 Janvier

Fabien POIRIER 1 rue de la Vigne 12 Avril

Alicia HUTTEAU 7 rue de la Moisson 3 Août

Julien PETRON 5 rue de Bretagne 20 Août

* Mariages

Stéphane GAREAU et Catherine VERON 22 Août

* Décès

Marie GENDRON 4 rue des Vergers 12 Février

* Transcription de Décès

Pauline CORNEE 1 rue de l'Étang 29 Avril

Marie SUHARD 4 rue de Bretagne 31 Juillet

Edouard LE MOINE Les Barres 13 Septembre

**SEANCES DE CONSEIL
MUNICIPAL**

Séances du 3 janvier :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la facture de l'entreprise VERON pour les allées du cimetière s'élève à 45 298.93 F TTC

Monsieur Le Maire signale que la cabine téléphonique a été installée à la salle des fêtes pour plus de commodités. Monsieur YSOPE a effectué le rebranchement électrique pour un montant de 1 213.87 F TTC

Séance du 31 janvier :

Les élections cantonales et régionales ayant lieu le même jour le Conseil décide d'acheter une 2nde urne transparente chez DOUBLET pour un montant de 1.490,00 F TTC et sollicite la subvention de 1.200,00 F accordée par l'état.

Monsieur Le Maire présente le tableau d'emprunt au 1er janvier 1992 et signale que d'ici 1995 10 emprunts seront clos et qui représentent actuellement 119.347,10 francs.

Séance du 4 Mars :

Le Conseil Municipal décide d'empierrier le chemin de la Touffinière.

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition pour 1992:

Taxe d'habitation : 15.95 %

Taxe sur le Foncier Bâti : 23.39 %

Taxe sur le foncier non bâti : 38.20 %

Taxe professionnelle : 15 % au lieu de 16 % proposés par les services fiscaux.

Séance du 30 Mars :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif qui s'élève en section de fonctionnement à 1 514 368.00 F
section d'investissement à 884 017.00 F

Les crédits étant disponibles Monsieur Le maire propose que le chauffe-eau soit installée dans la classe maternelle. Le Conseil donne son accord.

Monsieur Le Maire présente les devis d'entretien du réseau de tout à l'égout :
la S.H.B.I.R. 6 580.00 F HT
la S.O.A. 2 850.00 F HT
Le Conseil **OPTÉ** pour la S.O.A.

Séance du 16 Avril :

Concernant la maison COUANNE après étude de l'Office d'HLM et de la DDE il s'avère que le coût de transformation de cette maison en 2 logements locatifs serait trop élevé pour la commune. Après en avoir délibéré le conseil décide de céder cette maison à l'office d'HLM par bail emphytéotique d'une durée de 55 ans. Le Conseil en propose un prix de **100.000,00 Francs**.

Séance du 18 Juin :

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de la situation inquiétante du niveau des puits sur le canton de Loiron. Les mesures montrent une baisse toujours plus importante entre 90 et 92 ainsi qu'une quantité d'eau achetée qui s'accroît.

Suite à la construction de la Ligne Très Haute Tension DOMLOUP-LES QUINTES, les chemins du Pommier et de la Villaudray ont été endommagé ainsi que la Voie Communale de la Couardièrre. La D.D.E. a estimé le coût de ces travaux à **21.600,00 F TTC** à répartir 50 % pour la commune et 50 % pour la CEGELEC. La CEGELEC accepte de payer ces frais ainsi que la réfection totale du C.R. du Terras.

Séance du 28 juillet :

Monsieur Le Maire fait part au conseil qu'un devis a été demandé à la D.D.E. pour une bordure et un goudronnage de chez Monsieur BOURNY à gagner le cimetière.

Concernant les trottoirs rue de Bretagne les plis ont été ouverts ce jour. La S.T.A.R. a été retenue avec **111.822,01 F TTC**. C'est l'entreprise la moins disante.

Séance du 4 septembre :

La gouttière des garages du Presbytère côté rue a été endommagé par un camion. C'est la 3^{ème} fois qu'elle est abîmée. Le Conseil souhaite qu'un devis soit fait par l'entreprise HUBERT

Séance du 6 septembre :

Le Conseil Municipal procède au vote du délégué sénatorial en vue des élections du 27 septembre. Est proclamé grand électeur Monsieur **ROCHER** Joseph qui a déclaré accepter son mandat. Ont été élus délégués suppléants et ont déclaré accepter leur mandat : Monsieur **LION** Roger, Madame **HUCHEDE** Chantal, Madame **RUULT** Marie-Edith.

Séance du 8 octobre :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a résilié son contrat avec la C.R.P.I. chargé d'entretenir les extincteurs car leur passage pour les contrôles était irrégulier. C'est maintenant Monsieur **BOISBOUVIER** de la Société **AEROFEU** qui passera.

Le Conseil Municipal vote le budget supplémentaire qui s'élève en section de fonctionnement à **107.893,59** francs et à **280.169,01** francs en section d'investissement.

Séance du 30 Octobre :

Concernant l'éclairage public, le Conseil Municipal DECIDE d'installer deux candélabres aux abords du lotissement de la Vigne et deux à la salle des fêtes avec pose d'une horloge afin que les lumières restent allumées tous les samedi soir. Coût de ces deux devis : **32603.71 Francs TTC**. Le Conseil demande par ailleurs à bénéficier au droit de tirage, qui est une subvention de **50.000,00 F H.T.**, dans le cadre du Syndicat Intercommunal d'Electrification.

Prévision de voirie 1993 : Pont de la Maltière, C.R. du Bordage, C.R. de la Touffinière, C.R. de la Suchemallière.

Séance du 11 Décembre :

Considérant le stationnement dangereux rue de Bretagne depuis la construction de trottoirs, le Conseil Municipal charge Monsieur Le Maire de prendre un arrêté interdisant tout stationnement du n° 8 inclus au n° 16 inclus

Le Conseil Municipal choisit la faïence pour les toilettes de la Salle des Fêtes. C'est l'entreprise **PAILLARD** de **COSSE LE VIVIEN** qui réalisera les travaux pour **13 520,40 F TTC**

Voici la vue d'ensemble du **Compte Administratif 1991** en fonctionnement et en investissement. Il retrace les dépenses exactes de l'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
60 Denrées et fournitures	63.500,00	58346,36
61 Frais de personnel	300.000,00	303.361,41
62 Impôts et taxes	11.500,00	10.730,00
63 Travaux services extérieurs	476.625,71	254.006,46
64 Participations contingents	177.196,00	138.383,69
65 Allocations, subventions	17.000,00	14.056,80
66 Frais de gestion générale	77.500,00	57.631,71
67 Frais financiers	151.100,00	145.073,01
68 Dotation amort. et provisions exceptionnelles		
82 Charges antérieures	1.200,00	569,25
83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	284.000,69	284.000,69
	-----	-----
<u>TOTAL DEPENSES</u>	1.559.622,40	1.266.159,38

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
70 Produits de l'exploitation	44.608,00	43.472,05
71 Produits domaniaux	105.500,00	101.324,49
72 Produits financiers	990,00	1.068,00
73 Recouvrements subventions	27.500,00	34.121,24
74 Dotation globale fonction.	401.100,00	413.530,00
75 Impôts indirects	20.015,00	19.182,00
76 Impôts directs sauf contrib		
77 Contributions directes	588.789,00	593.763,39
78 Travaux équipement en régie		
79 Produits exceptionnels	0,00	1,40
82 Produits antérieurs	371.120,40	371.120,40
	-----	-----
<u>TOTAL RECETTES</u>	1.559.622,40	1.577.852,97

DEFICIT FONCTIONNEMENT CLOTURE
EXCEDENT FONCTIONNEMENT CLOTURE

311.693,59

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
06 Déficit investissement reporté		
13 Frais extraordinaires		
136 Participation département		
16 Remboursement d'emprunt	104.000,00	103.808,43
18 Réglement de dettes à long ou moyen terme	45.000,00	44.753,16
21 Acquisition de biens meubles ou immeubles	108.077,25	108.077,25
23 Travaux bâtiments et génie civil	570.195,95	475.520,43
26 Acquisition de titres et valeurs	30.000,00	27.241,05
27 Dépôt et cautionnement versé		
	-----	-----
<u>TOTAL DEPENSES</u>	921.228,39	759.400,32

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
06 Excédent investissement reporté	337.073,12	337.073,12
10 Subventions d'équipement	130.768,12	70.000,00
11 Prélèvement recette fonction.	284.000,69	284.000,69
14 Particip. travaux équipement	32.000,00	32.574,00
16 Produit des emprunts	100.000,00	0,00
21 Aliénation biens meubles et immeubles	0,00	2,00
23 Facturation de travaux	36.946,00	36.946,00
26 Aliénation titres et valeurs		
	-----	-----
<u>TOTAL RECETTES</u>	920.787,93	760.595,81

DEFICIT INVESTISSEMENT CLOTURE
EXCEDENT INVESTISSEMENT CLOTURE

1.195,49

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Ces tarifs seront appliqués à compter du 1er février 1993.

Vin d'honneur.....	167.00
Banquet.....	796.00
Mariage.....	969.00
Baptême.....	451.00
Communion.....	579.00
Repas de famille avec cuisine.....	579.00
Soirée familiale pour les personnes de la commune.....	451.00
Buffet campagnard.....	579.00
Réunion d'information.....	285.00
Etoile Sportive.....	183.00
Ancien d'A.F.N.....	368.00
Nuit de la St Sylvestre associations de la commune.....	609.00
Bal communal.....	738.00
Bal association extérieure.....	1.118.00
Bal organisé par orchestre.....	1.957.00
en cas d'annulation.....	893.00
Après-midi de détente pour les clubs du 3ème Age de communes extérieures.....	250.00

Location de la petite salle annexe

Vin d'honneur

.....	58.00
Réunion d'information.....	115.00
Repas, soirée.....	323.00

SUBVENTIONS

Maison familiale de CRAON.....	160.00
M.F.R.E.O. de St BERTHEVIN.....	160.00
Anciens prisonniers.....	150.00
Anciens combattants.....	150.00
A.P.E.I.....	150.00
Cycloclub COSSEEN.....	150.00
Association des parents d'élèves.....	750.00
Collège les Hairies ETRELLES.....	200.00
Chambre des Métiers.....	150.00
Centre Anticancéreux de RENNES.....	350.00
Prévention routière.....	150.00
Campagne contre la faim.....	150.00
A.D.M.R. de MERAL.....	850.00
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON.....	3.300.00
F.D.G.P.C.....	804.00
Association des agents collectivités locales.....	7.569.00
A.F.M.....	150.00

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Quelques travaux ont été réalisés au cours de l'année

* SECRETARIAT ET SALLE DE REUNION :		
- Peinture, tapisserie revêtement de sol	BEUNET	16.233,87
* ECOLE MATERNELLE :		
- chauffe-eau	YSOPE	5.471,02
* REFECTON ECOLE PRIMAIRE :		
- Electricité	YSOPE	12.660,55
- Menuiserie	HAMON	35.157,66
- Isolation	CORNET	16.233,87

VOIRIE

Cette année encore, la D.D.E. a effectué pour le compte de la commune des renforcements de structure de chaussées sur quelques Chemins. Pour l'ensemble de ceux-ci la commune a bénéficié d'une **subvention d'Etat**, la D.G.E. 2nde part pour un montant correspondant à 25 % des travaux H.T. soit **10.175,00 francs**. La commune a bénéficié également d'une **subvention du Département** de **35.000,00 F** dans le cadre du Fonds d'Aide aux petites Communes Rurales pour la construction des trottoirs rue de Bretagne.

Chemins Ruraux :	
C.R. des Cointières-----	13.000,00 F
C.R. de la Villaudray-----	15.000,00 F
C.R. de la Thébaudière-----	14.500,00 F
C.R. de la Mercerie-----	9.500,00 F
C.R. de la Gaptière-----	<u>2.000,00 F</u>
TOTAL-----	54.000,00 F
Trottoirs :	
Rue de Bretagne-----	104.015,67 F
Près cimetière, Place bascule-----	<u>13.314,32 F</u>
TOTAL-----	117.329,99 F

COMICE CANTONAL

Le samedi 29 Août 1992, le Comice Agricole cantonal s'est déroulé sur le terrain de La Papinière. Malgré le temps incertain de nombreuses personnes se sont déplacées pour présenter leurs animaux.

Voici le coût de cette journée pour la commune :

Subvention	DE LA COMMUNE.....	1.500,00 F
Pelteuse	ESE VERON.....	869,75 F
Coupes	FRANCK SPORTS.....	740,00 F
Sonorisation	OGER.....	600,00 F
Vin d'honneur	HUCHEDE.....	1.156,00 F
55 repas	HUCHEDE.....	3.300,00 F
Timbres	135 à 2,50 F.....	337,50 F
Location de bâches	DELAUNAY.....	<u>355,80 F</u>
	TOTAL....	8.859,05 F

DERATISATION SUR LA COMMUNE

Les services offerts par la Société **BARON de NOYAL SUR VILAINE** ne donnant plus satisfaction car les produits n'étaient pas renouvelés on observait donc un phénomène d'accoutumance. Les produits devenant inefficace, le Conseil Municipal a décidé de rompre son contrat.

En 1993, c'est le **Groupement de Défense Sanitaire** qui assurera un passage dans toutes les fermes et chez les particuliers qui le souhaite. Il mettront à votre disposition 5kg de raticide et vous donneront toutes les explications nécessaires. Si les 5kg ne vous suffisent pas, vous aurez la possibilité de prendre à la mairie quelques kilos supplémentaires de raticides ou souricides mais ils vous seront facturés.

ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères en campagne est maintenue tous les 15 jours. Voici, ci-dessous, les dates de passage des éboueurs afin que vos sacs soit déposé si possible uniquement la veille du ramassage.

Mardi 5 Janvier	Mardi 19 Janvier
Mardi 2 Février	Mardi 16 Février
Mardi 2 Mars	Mardi 16 Mars
Mardi 30 Mars	
Mardi 13 Avril	Mardi 27 Avril
Mardi 11 Mai	Mardi 25 Mai
Mardi 8 Juin	Mardi 22 Juin
Mardi 6 Juillet	Mardi 20 Juillet
Mardi 3 Août	Mardi 17 Août
Mardi 31 Août	
Mardi 14 Septembre	Mardi 28 Septembre
Mardi 12 Octobre	Mardi 26 Octobre
Mardi 9 Novembre	Mardi 23 Novembre
Mardi 7 Décembre	Mardi 21 Décembre

**AMELIORER L'HABITAT ANCIEN DU DISTRICT DE LOIRON
UNE O.R.A.H. ET UN P.S.T. PENDANT 3 ANS
DE JANVIER 1993 A DECEMBRE 1995**

Après une étude en 1991 il s'est avéré que le canton de LOIRON souffre d'une carence en logement locatif. Afin de répondre à la demande du public et pour enrichir le patrimoine le DISTRICT DU PAYS DE LOIRON a engagé une OPERATION REGIONALE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT d'une durée de 3 ans et commençant début 1993.

Cette action permet aux personnes intéressées qui engage des travaux de rénovation, qu'elles soient propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires agricoles ou accédant à la propriété de bénéficier de subventions de la Région et du District ou éventuellement de prêt intéressant. Par exemple : gros oeuvre, charpente, couverture, ravalement, sanitaires, chauffage, isolation, agrandissement ou autres.

IMPORTANT : VOUS NE DEVEZ PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT D'AVOIR OBTENU LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES.

Pour prétendre à cette subvention vous devez constituer un dossier.

Le C.D.H.A.R. se tient à votre disposition 10 rue de Strasbourg à LAVAL TEL 43.56.00.32.

La Mairie peut également vous transmettre une fiche de liaison.

Des permanences sont également organisées pour accueillir le public :

LOIRON TOUS LES JEUDIS DE 10H A 12H AU DISTRICT
TEL : 43.02.19.31

PORT BRILLET LE 1ER MARDI 14H A 16H A LA MAIRIE
TEL : 43.68.82.75

ST PIERRE LA COUR 2ND MERCREDI 10H A 12H A LA MAIRIE
TEL : 43.01.80.12

F L E U R I S S E M E N T

Le jury composé de Mesdames **BOISSEAU** Emma, **GEGU** Sylvie, **HOUSSAIS** Catherine et **VIOT** Françoise a parcouru le bourg de **BEAULIEU SUR OUDON** début juillet et a donné les résultats suivants :

* CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN :

- 1er prix : Mr **LEMOT** Maurice
- 2nd prix : Mr **HERMAGNE** Louis
- 3ème prix : Mr **ROUSSELET** J-Louis
- 4ème prix : Mr **THIREAU** J-Baptiste

* CATEGORIE FENETRES ET BALCONS :

- 1er prix : Mr **BOISSEAU** Victor
- 2nd prix : Mme **CALLETEAU** Maria
- 3ème prix : Mme **RUULT** M-Edith
- 4ème prix : Mme **BEAUDUCEL** Gabrielle

D E C O R A T I O N S

Le dimanche 29 Novembre 1992, Monsieur Le Maire a eu l'honneur de remettre plusieurs décorations en présence de Monsieur Henri de **GASTINES**, Député et Monsieur Claude **LE FEUVRE**, Conseiller Général.

* MEDAILLE D'ARGENT D'HONNEUR DU TRAVAIL :

- Mme **BARRE** Dominique pour 20 ans de travail

* MEDAILLE D'ARGENT DE LA FAMILLE FRANCAISE :

- Madame **GRIMOUX** Rosalie 8 enfants
- Madame **PIAU** Thérèse 6 enfants
- Madame **ROBE** Marie-Josèphe 7 enfants

* MEDAILLE DE BRONZE DE LA FAMILLE FRANCAISE :

- Madame **DESERT** Marie-Ange 5 enfants
- Madame **GOULAY** Solange 5 enfants
- Madame **LEMOT** Ginette 5 enfants

BIBLIOTHEQUE

Si vous aimez lire des romans, si vous vous intéressez à l'histoire géographique, si vous aimez vous détendre avec une Bande Dessinée, ou si tout simplement vous voulez feuilleter un "beau" livre, nous vous attendons à la **Bibliothèque Municipale**. Cette salle est située au dessus de la Mairie. **CE SERVICE EST GRATUIT.**

2 solutions s'offrent à vous :

- soit vous consulter les livres sur place
- soit vous emmener gracieusement chez vous jusqu'à 3 livres que vous pouvez conserver pendant une durée de 3 semaines

Voici les jours d'ouverture de la Bibliothèque :

Le MERCREDI APRES MIDI de 14 H à 16 h

et

Le SAMEDI MATIN de 9 H 30 à 11 H 30

De nombreux livres, documentaires, romans, bandes dessinées et albums sont mis à la disposition des enfants dans les mêmes conditions que pour les adultes.

CLUB DES RETROUVAILLES

C'est avec plaisir que les membres du club se retrouvent tous les jeudis les uns pour faire la belote, les autres pour jouer aux palets. Voici le détail de la vie du club au cours de l'année 1992 :

10 janvier : Galette des rois au Genest

6 Février : Assemblée Générale et galette des rois

15 Mars : Repas offert par le Bureau d'Aide Sociale et le Comité des Fêtes.

22 Avril : Concours de belote cantonal à BEAULIEU SUR OUDON.

15 Mai : Rencontre cantonale au Genest.

5 Juin : Voyage du club en Touraine.

24 Juin : Fête de l'amitié à ST BERTHEVIN

1er Juillet : Voyage avec ST CYR LE GRAVELAIS : Grand Tour du Puy du Fou.

30 Juillet : Les retraités se réunissent avec ambiance pour faire les petits bouquets de blé et guirlandes pour la Fête de la Moisson.

10 Août : Visite de l'élevage du Cerf à Jublains, avec dégustation et croisière sur la Mayenne.

23 Septembre : Lunch offert par le club.

2 Décembre : Voyage à Paris : Spectacle aux Folies Bergères et Visite des grands axes de Paris.

Ainsi se termine l'année 1992. Bonne année à tous pour 1993.

Le Secrétaire
F. MOREAU

CLUB DE GYMNASTIQUE

Nous vous rappelons que le cours de gymnastique a toujours lieu le MARDI soir à la Salle des Fêtes de 20 H 30 à 21 H 30. Ce cours ouvert à tous permet de conserver une bonne forme physique dans la détente. N'hésitez pas à tenter l'expérience car il est toujours temps de nous rejoindre.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme les années passées les enfants sont allés en voyage scolaire à **COBAC PARC** le 3 juillet 1992. Le 22 Mars 1992 a eu lieu un loto. Le 21 novembre nous avons organisé une soirée couscous.

Et enfin pour finir, comme les années précédentes notre arbre de Noël qui est toujours apprécié.

L'association des parents d'élèves vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 1993.

Le bureau

ETOILE SPORTIVE BEAULIEU

L'année 1992 s'est bien passée pour le club avec de bons résultats dans les différentes catégories de joueurs. L'ensemble des manifestations organisées par le club ont eu un vif succès.

Pour la saison 92-93 le club compte à son effectif 33 joueurs toute catégorie confondue.

Suite à l'assemblée générale 3 nouveaux membres sont entrés dans le bureau. Il s'agit des messieurs **BATARD Arsène**, **BOISSEAU Bernard** et **FOUBERT Maurice**. Monsieur **BRUNET Jean-Paul** a été réélu président du Club par le Bureau.

Le club organise cette année une choucroute le samedi 6 mars 1993 et un concours de palets le dimanche 16 mai 1993.

Le Secrétaire
CORNEE Hervé

Le Président
BRUNET J-Paul

C.C.A.S.

A.D.M.R.

Pour faciliter la vie des personnes âgées à **BEAULIEU SUR OUDON**, il a été envisagé d'organiser un service d'entraide pour la pharmacie du Pertre.

Si vous êtes dans l'embarras n'hésitez pas à faire appel à la mairie qui se chargera de vous trouver une bonne volonté pour vous procurer vos remèdes dans les meilleurs délais.

Nous attendons également les personnes qui peuvent rendre ce service aux personnes âgées.

N'hésitez pas non plus à faire appel aux services d'aide ménagère. Très efficaces et très bien organisés sur la commune puisque 3 aides ménagères sont à votre disposition.

BEAULIEU SUR OUDON AUTREFOIS...

L'église de Beaulieu, depuis une date inconnue, appartient à l'abbaye de Saint Jouin de Marne, dans le Poitou, qui possédait également celles du pertre et de Saint Cyr Le Gravelais, ce qui ferait présumer que ces trois églises avaient le même fondateur.

Cependant, il n'en faudrait pas conclure que les religieux fondèrent ici une petite colonie, ni que Raoul de la futaie ait inspiré cette libéralité qui ne peut avoir eu pour auteur qu'un seigneur féodal ou l'évêque du Mans.

Avant la révolution, les religieux de Saint Serge d'Angers avaient certaines dîmes à Beaulieu, par exemple celles du Grand Sautecourt et d'autres, mais ils étaient obligés de faire à leur compte les réparations du Choeur de l'église et de la Sacristie. Les Dîmes, à Beaulieu, par exemple, consistaient à donner la treizième gerbe de blé, le treizième paquet de lin et ainsi d'autres choses ; ailleurs, c'était la dixième ou onzième partie qui était donnée.

La tradition rapporte qu'autrefois le feu du ciel est tombé sur le clocher. On en crut trouver la preuve lorsqu'en 1837 le mur de la nef de l'église côté nord, fut démolli. La couleur des pierres noires et calcinées semble l'établir. Toutefois ne pourrait-on admettre que le feu y eut été mis par les Huguenots dans les guerres du milieu du 16^{ème} Siècle, car à cette époque les persécutions contre les prêtres et les populations catholiques et sans armes, les dévastations des églises, sévirent autant qu'ailleurs dans la paroisse ?
